



Alain Juppé a failli se fâcher tout rouge hier en conseil municipal face à son plus virulent opposant local, Matthieu Rouveyre. Il est 17h. Cela fait deux heures que l'assemblée débat du projet de la mandature et du débat d'orientations budgétaires 2017. « Suspension de séance », lance le maire (Les Républicains).

L'élus socialiste vient d'accuser la majorité de « dissimulation de déficit » et d'« écriture fallacieuse » concernant le compte administratif 2015. L'affaire est en cours au tribunal administratif.

Retour dans la salle du conseil 10 minutes plus tard. Alain Juppé calme le jeu. « Les mots que vous avez empruntés n'appartiennent pas au débat démocratique », tranche-t-il.

S'il fallait retenir une expression du conseil d'hier, elle tient en trois mots : « attribution de compensation ». Termes barbares pour le commun des mortels mais sur lesquels les élus ont bataillé ferme. L'an prochain, 61,6 millions d'euros vont être versés par la Ville à Bordeaux Métropole dans le cadre du transfert de plusieurs équipements et de personnels à l'établissement public.

Où doit être prélevée cette somme ? Sur le budget de fonctionnement ou peut-elle être ventilée entre cette section et celle d'investissement ? Ce détail, actuellement débattu au Parlement, est de taille pour la commune comme de nombreuses collectivités. Sans hausse d'impôts En clair, si cette attribution est prélevée sur le budget de fonctionnement, la Ville pourra peu épargner l'an prochain et sa capacité de désendettement pourrait atteindre 13 années.

Les députés ont voté en faveur de la seconde option ces derniers jours, ce qui permettrait à la Ville de Bordeaux de voir sa capacité de désendettement passer sous le seuil des 9 années. Cette dernière hypothèse arrange la majorité qui n'a eu de cesse hier de dire à l'opposition que « la Ville de Bordeaux n'est pas en déficit » et que tout est sous contrôle.

L'an prochain, les dépenses de fonctionnement devraient atteindre (sans attribution de compensation) 340 millions d'euros. Plus de 40% de ce budget sera consacré aux salaires des personnels. « Nous souhaitons d'ici 2020 ne pas dépasser les 145 millions d'euros », a précisé Nicolas Florian, en charge des finances.

Côté recettes, « l'Etat nous fait les poches », a-t-il martelé, pointant les baisses de dotations. 367 millions d'euros sont attendus dont 235 en produits fiscaux, a priori sans hausse des taux de la fiscalité locale. L'occasion pour l'opposition socialiste de rappeler que les Bordelais payent leur taxe d'habitation 43% plus cher que les habitants des villes de plus de 100 000 habitants.

Pour les investissements, 82 millions d'euros sont programmés. Ce montant baissera dans les prochaines années. La période des grands équipements « somptuaires », selon les mots de l'opposition touche à sa fin. Celui du creusement du déficit aussi ?•

Laurie Bosdecher

Photo : 17h, suspension de séance : Alain Juppé et sa majorité vont prendre l'air © LAURENT THEILLET / SUD OUEST